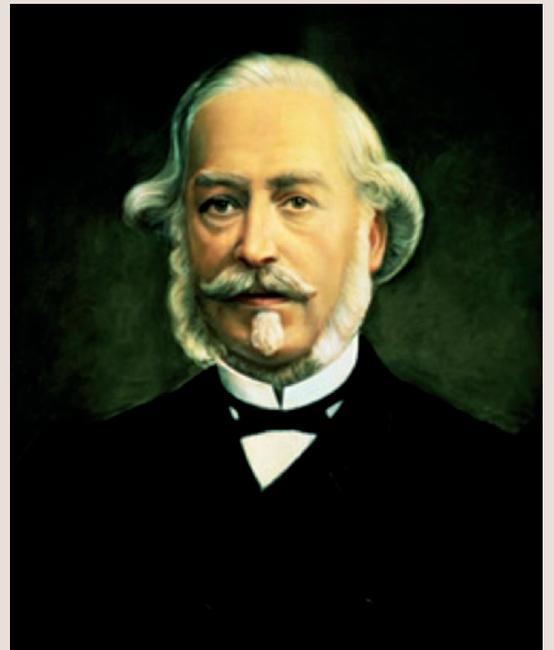


# Jean-Adrien Philippe



## *Le génial inventeur de la montre de poche au remontoir au pendant*

C'est en 1815 le 16 Avril, que naquit dans notre commune Jean-Adrien PHILIPPE. Il était le deuxième enfant d'Antoine PHILIPPE, originaire de Charbonnières et de Marie-Jeanne FRENEL originaire de La Bazoche-Gouet. Il eut deux sœurs (Jeanne Virginie née le 9 Février 1814 et Hortense Elisabeth, née le 1<sup>er</sup> Février 1818). Deux frères vinrent encore grossir la famille (Antoine Céleste, né le 11 Janvier 1819 et Esther Auguste Félix, né le 28 Août 1820).

Jean-Adrien PHILIPPE épousa le 17 Août 1851, Marie Anne BAILLY, fille de François Aristide BAILLY et de Juline, née CHEVREY. De leur union naquit cinq enfants : Louise Antoinette le 24 Juillet 1853, Anaïs Adrienne le 26 Août 1854, Renée Justine le 27 Septembre 1856, Jules Jean-Marie le 10 Mai 1858 et enfin Joseph Emile le 24 Juin 1862. Voilà pour l'état civil !

Antoine son père, exerçait la profession d'horloger dans notre commune. C'est donc tout naturellement que Jean – Adrien (nous l'appellerons Adrien) s'intéresse à l'horlogerie. Horloger de campagne, mais très instruit de son métier, Antoine Philippe avait le goût du travail bien fait, et se lança même dans la construction d'horloges munies de mécanismes originaux et fort compliqués. Dans notre village de cam-

pagne, de tels travaux ne pouvaient lui procurer la fortune, mais ils contribuèrent sans doute à développer chez Adrien le goût de l'invention. Mis à l'établi dès l'enfance, il n'eut bientôt plus rien à apprendre de ce premier maître paternel. A l'âge de 18 ans, il quitta donc l'entreprise familiale pour parfaire ses connaissances chez les maîtres horlogers installés sur les grandes places.

Parti sans aucune ressources financières, notre jeune homme ne pouvait compter que sur son talent et déjà son esprit d'invention pour gagner sa vie. Après avoir travaillé dans des maisons sérieuses sous la houlette de professionnels consciencieux, ce n'est qu'en 1836 chez un horloger du Havre qu'il eut entre les mains de belles pièces d'horlogerie. Soucieux d'en savoir toujours plus, il partit pour Londres où il se perfectionnera encore, et réussit à amasser un petit pécule qui lui permettra de mettre à profit les connaissances acquises grâce à son travail acharné.

De retour à Paris, il s'associe avec un jeune Suisse rencontré à Londres et qui a fait le voyage avec lui. Il tentera alors, marchant sur les traces des plus grands, de reprendre à Paris la grande tradition horlogère. Hélas, la clientèle de l'ancien régime qui pouvait s'offrir de belles montres fabriquées artisanalement,

comme savent le faire nos deux jeunes talents, n'est plus en mesure de s'offrir un tel luxe. Ils réussirent pourtant à fabriquer jusqu'à cent cinquante montres par an, un chiffre relativement élevé compte tenu de leurs méthodes de fabrication et du petit nombre de clients capable de telles dépenses dans le Paris de l'époque.

C'est à cette période qu'Adrien Philippe, qui n'a de cesse que la promotion d'une grande horlogerie parisienne, se mit en devoir de développer une montre « se montant et se mettant à l'heure sans clef ».

La tête pleine de projets, il se rend à de nombreuses expositions avec toujours le souci constant de perfectionner les mécanismes existants. A ses yeux, nul doute que le principal progrès à mettre en œuvre concerne tout particulièrement le remontoir des montres. N'oublions pas qu'à cette époque, (nous sommes à la moitié du 19<sup>ème</sup> siècle, toutes les montres à gousset nécessitent une clef pour les remonter), la tendance est aux montres plates et que la suppression de celle-ci constituerait une avancée majeure pour l'utilisateur.

Quelques confrères avaient bien travaillé sur des remontoirs fixés au mouvement, mais c'était des pièces expérimentales, compliquées quant au mécanisme, et aucun d'eux ne comportait la mise à l'heure.

Convaincu que des perfectionnements sur le plan technique restaient à faire, le jeune Adrien Philippe fit part de ses projets à un brave artisan horloger, Monsieur Brunot, installé au Palais Royal à Paris pour l'aider dans son entreprise. Si ce brave homme comprenait parfaitement tout l'intérêt que représentait un tel projet, il était tout comme lui démuné de ressources. Il est vraisemblable que les encouragements du brave homme incitèrent Adrien Philippe à poursuivre ses recherches sur le plan technique. Citons Adrien Philippe lui-même :

« Ayant très peu de fonds, comme je l'ai dit, et devant compter surtout, pour faire face à mes charges, sur le travail de mes mains, c'était une espèce de nécessité pour moi de chercher plutôt des ressources dans les montres d'un prix élevé par le travail du mouvement. L'idée me vint d'entreprendre des montres sans clef. J'en avais entendu parler mais n'en avait jamais vues. Un horloger du Palais Royal, Monsieur Brunot m'encouragea dans cette idée. Il me montra une pièce de ce genre ; mais à part les fonctions extérieures, je n'aperçus rien du mécanisme lui-même, attendu qu'il était caché sous le cadran ».

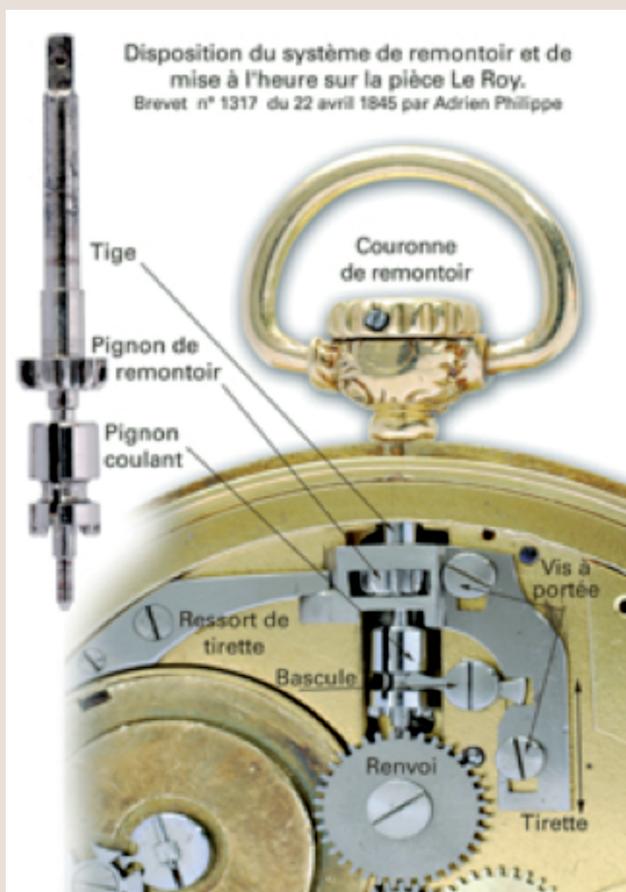
De toute évidence, Adrien Philippe ne souhaitait pas prendre connaissance de l'état d'avancement des travaux de ses confrères, convaincu qu'il était important de suivre ses propres instincts. D'ailleurs il le dit lui-même :

« Au milieu du travail ardent où se plongeait mon esprit en ce temps-là, je m'arrêtais à une résolution dont je me suis toujours applaudi depuis lors. Sachant en effet combien les idées préconçues peuvent être nuisibles aux conceptions originales, ennemi d'ailleurs de la routine et des imitations serviles, je ne cherchai pas dans le moment à prendre connaissance des divers mécanismes existants, me promettant toutefois de les étudier plus tard pour juger du mérite relatif des différentes œuvres. Je n'eus du reste, pas à me repentir d'avoir suivi mes instincts, car je fus assez heureux pour reproduire un système plus simple, plus solide et plus commode que tout ce qui avait existé jusqu'à ce jour ».

Voilà qui en dit long sur l'état d'esprit de notre jeune inventeur !

C'est en 1842 qu'Adrien Philippe achèvera la construction d'une première montre extrêmement plate pouvant être remontée et mise à l'heure par une couronne au pendentif.

Arrive l'exposition nationale de 1844, installée à Paris sur les Champs-Élysées et destinée à encourager le développement agricole et technologique de la France. C'est lors de cette exposition qu'Antoine



Norbert de Patek jeune noble polonais installé à Genève, entendit parler pour la première fois d'Adrien Philippe et de son invention, récompensée par la première médaille d'or de l'exposition.

Fasciné par cette découverte, il offrit à Adrien Philippe un poste de directeur technique dans sa société, à l'expiration de son contrat avec François Czapek, un horloger extrêmement compétent, d'origine Tchéque mais naturalisé Polonais avec lequel il avait fondé la société « Patek-Czapek & Cie » en 1839.

Le 22 avril 1845 Adrien Philippe déposera le brevet n° 1317 pour le 1er système de remontage à la couronne.

D'instinct commercial très sûr, fabricant à Genève, mais n'étant pas technicien lui-même, Antoine Norbert de Patek était sûr d'avoir trouvé en la personne d'Adrien Philippe l'homme qu'il lui fallait pour réaliser son rêve : fabriquer les plus belles montres du monde !

Certaines divergences de vues conduisirent finalement Antoine Norbert de Patek et François Czapek à la dissolution de leur Compagnie au cours de l'année 1845. Le 15 Mai de la même année, Adrien Philippe devint donc l'associé d'Antoine Norbert de Patek dans la firme « Patek & Cie » à Genève. Le 1er Janvier 1851 « Patek & Cie » devint « Patek Philippe & Cie ». Aujourd'hui encore cette prestigieuse société porte le nom de « Patek Philippe S.A. ».

Alors que la période troublée de 1845 fit traverser à l'industrie horlogère une terrible crise, la société Patek Philippe profita de la stagnation des affaires pour développer la construction et l'amélioration progressive de son système de remontage par la couronne. Le grand talent d'innovateur d'Adrien Philippe permit également la construction selon ses plans des machines nécessaires à la production industrielle des montres.

Adrien Philippe avait d'autres talents. En 1863, il publia à Genève et à Paris son ouvrage fondamental sur les montres de poche sans clef, intitulé « Les montres sans clef, se montant et se mettant à l'heure sans clef ». C'est à la même époque qu'il commença à écrire régulièrement pour le « journal de Genève », des articles traitant des problèmes horlogers, principalement de la production industrielle des montres ainsi qu'une étude sur la nécessité d'une réforme dans l'horlogerie. Citons-le encore :

« Si par nos efforts réunis et la volonté de tous ceux qui se livrent à notre belle profession, nous parvenions à créer un corps nombreux et respectable d'hommes de talent ; si nous parvenions à attirer l'attention du public sur ce qu'il y a de beau et d'exceptionnel dans

l'exercice d'un art si distingué et si utile pourtant à assurer à ceux qui le pratiquent dans les conditions de savoir et d'habileté qu'il requiert la considération qui leur est due, nous verrions les choses changer de face et s'ouvrir une ère de prospérité et de progrès à peine soupçonnée dans l'état précaire actuel. En effet, dans notre civilisation avancée, tout concourt à la réalisation de la plus grande somme de bien-être possible, et l'homme cherchant toujours le mieux, chaque progrès de l'industrie le rend plus exigeant ».

La justesse de ses considérations sur l'avenir et l'organisation de son métier d'horloger est sans équivoque ! L'esprit clairvoyant de l'homme force l'admiration.

Un esprit aussi éclairé lui vaudra à juste titre d'être désigné comme membre du jury pour l'horlogerie en 1875 à Paris, en 1883 à Zurich, et en 1885 à Anvers.

Très accaparé par son métier d'horloger et sans doute toujours soucieux d'apporter de nouveaux développements à l'industrie horlogère, il est facile d'imaginer qu'Adrien Philippe a quelque peu, sinon oublié, pour le moins prît du recul en ce qui concerne la vie de son village natal.

Il n'en n'est rien, en témoigne l'acte qui honore le patriotisme de cet enfant de notre commune. Nous sommes en Septembre 1870, la guerre avec les Prussiens fait rage, et notre village n'est en rien épargné par les horreurs de cette guerre. Informé des difficultés auxquelles est confronté notre village, Adrien Philippe fera parvenir une somme de 500 Francs pour aider à subvenir aux besoins du moment.

C'est donc très touché par cette marque d'attachement à notre commune que Monsieur Doré, le maire de l'époque, en fera état à son Conseil Municipal dans sa séance du 30 Septembre 1870.

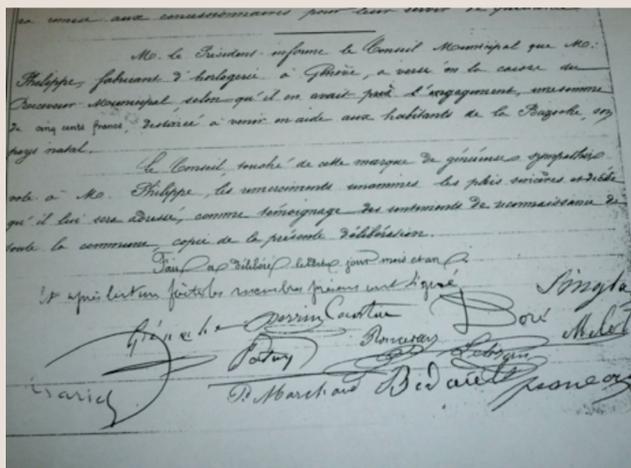
En voici le contenu :

*« Je, soussigné, m'engage à payer la somme de cinq cent francs au bénéfice de la commune de La Bazoche-Gouet, département d'Eure et Loir. Cette somme devra être employée à la défense nationale contre les armées prussiennes et particulièrement à l'équipement des corps francs, ou pour des dépenses ayant pour but exclusif la poursuite ou la destruction de l'ennemi.*

*J'offre pour garantie de ce paiement de cinq cent francs les sommes qui me restent à toucher sur l'héritage de ma mère, ou si le besoin d'argent est urgent, de faire un versement immédiat entre les mains du percepteur de Gex, département de l'Ain, qui pourrait sans doute faire payer par le percepteur de La Bazoche. Si aucun de ces moyens n'est praticable, je prie Monsieur le Maire de La Bazoche de me faire savoir ce qu'il y aurait à faire ».*

*Signé : A. Philippe*

Le Conseil Municipal vota à l'unanimité les remerciements les plus sincères à Monsieur Adrien Philippe pour ce don si généreux.



En 1890, sous la III<sup>ème</sup> République, le gouvernement Français lui décernera la croix de la Légion d'honneur pour ses nombreux mérites.

Adrien Philippe avance dans l'âge, et à 70 ans son état de santé ne lui permettait plus de prendre une part aussi active que par le passé aux travaux techniques. Son fils Emile avait préparé des études spéciales pour remplacer son père le moment venu. C'est donc tout naturellement qu'en 1891, il lui cède la place au sein de la maison Patek Philippe & Cie.

Cette prestigieuse entreprise Suisse est aujourd'hui encore, spécialisée dans l'horlogerie de haute précision. Grâce à son savoir-faire d'exception, Patek Philippe S.A préserve une tradition d'innovation couronnée par un important répertoire de plus de 80 brevets. Elle est la propriété de la famille Stern depuis 1932.

Adrien Philippe s'éteint le 5 Janvier 1894 à Genève après une vie bien remplie. Il repose dans le tombeau familial au cimetière St-Georges à Genève.

Le 11 Décembre 1964, Monsieur Marcel Gaudichau Maire, et son Conseil Municipal, décideront en mémoire de l'enfant du pays, devenu le génial inventeur au talent reconnu dans le monde entier, d'attribuer son nom à l'une des voies de communication en centre bourg. L'avenue Adrien Philippe était née,



associant de manière officielle le nom du grand horloger à l'histoire de notre commune.

**Gérard LEGRET**

Documentation : archives communales